

Département de la
Charente - Maritime

Ville de ROYAN

EXTRAIT du REGISTRE DES DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 Mai 1965

OBJET :

Renouvellement des Comités
syndicaux.

65080

le vingt deux mai mil neuf cent soixante cinq, à dix
sept heures, le Conseil Municipal de ROYAN s'est réuni au lieu ordina-
re de ses séances à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Noël
de LIPKOWSKI, Député-Maire d'après convocations faites le 18 Mai 1965.

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, MATRAS, BISCAYE, Melle FOUCHE,
MM. BENDER, COLLE, MOUCHOT, BOUCHET, BETOUS, GACHET, MAULIN, BOUDET
BROTREAU, Mme BIDEAU, MM. VULTAGGIO, OSQUIGUIL, REIX, CAMBLONG,
SEIPAL, TETARD, NARTEAU et BUJARD

Représentés : M. DOMEQ par M. de LIPKOWSKI
M. LANUSSE par M. MATRAS
M. PECHEVIS par M. VULTAGGIO

Les Conseillers présents forment la majorité des membres
en exercice, il a été, conformément à l'article 29 du Code Municipal,
procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. BETOUS ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été
désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

L'article 144 du Code Municipal (2e alinéa) prévoit
que "les Délégués du Conseil Municipal aux Comités des
Syndicats, suivent le sort de cette assemblée quant à la du-
rée de leur mandat".

Il y a lieu de désigner les délégués de la Commune au
Syndicat Départemental d'Electrification de la Charente-
Maritime.

Compte tenu de la population de la commune et confor-
mément aux statuts du syndicat départemental le nombre des
délégués à élire pour Royan est de deux.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'article 144 du Code Municipal alinéa 2

Vu les statuts du syndicat départemental d'électri-
fication et d'équipement rural

DECIDE :

- de désigner M. REIX Christian
M. BRONNEAU Louis

comme délégués du Conseil Municipal au Comité syndical
d'électrification et d'équipement rural.

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre MM. les Membres présents.

Pour extrait conforme,
Pour le Député-Maire,
L'Adjoint Délégué,



minutes



VU

ROCHEFORT-SUR-MER, le 28 JUIN 1965
Le Sous-Préfet,

[Handwritten signature]

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
D'ÉLECTRIFICATION
ET D'ÉQUIPEMENT RURAL

V/Référence
N/Référence AV/NB

OBJET : RENOUVELLEMENT DES COMITÉS
SYNDICAUX,

SAINTES, le 28 Avril 1965

11, COURS LEMERCIER
TÉLÉPHONE : 1.04 ET 10.29

LE PRÉSIDENT DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL

À Monsieur le Maire

de ROYAN



Monsieur le Maire,

Je me permets d'attirer votre attention sur l'article 144
du Code Municipal, dont le 2ème alinéa est ainsi libellé :

" Les Délégués du Conseil Municipal, aux Comités des Syn-
dicats, suivent le sort de cette assemblée quant à la durée de leur mandat ".

En conséquence, je vous serais reconnaissant si vous vou-
liez bien, par un très prochain courrier, me faire connaître les noms, fonc-
tions et adresses des Délégués de votre Commune au SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
d'ÉLECTRIFICATION de la CHARENTE-MARITIME, nouvellement désignés après les
récentes élections municipales.

Compte tenu de la population de votre Commune et conformé-
ment aux statuts du SYNDICAT DÉPARTEMENTAL, le nombre de Délégués à désigner
est de . 2 .

Vous en remerciant par avance,

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance
de mes sentiments très distingués.

Pour le Président et par Ordre,
Le Secrétaire Administratif,

*Acc. gal
Vrai le qui existait
et par prochain désignés
si ne communié
3-5-65*